



CIDE30 ANS
CONVENTION INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT

L'EDUCATION : UN DROIT POUR TOUS

LES DROITS DE L'ENFANT
ONT ÉTÉ LES VÔTRES,
IL VOUS APPARTIENT
DE NE PAS LES OUBLIER

ÉCOUTE CE QU'ON TE DIT
FAIS PAS CI FAIS PAS ÇA
À DADA PROUIT PROUIT CADET
À CHEVAL SUR MON BIDET
TÊTE DE MULE TÊTE DE BOIS
TU VAS RECEVOIR UNE BEIGNE
QU'EST-CE QUE T'AS FAIT DE MON PEIGNE
JE NE LE DIRAI PAS DEUX FOIS
TU N'ES QU'UN BON À RIEN
JE LE DIS POUR TON BIEN
SI TU NE FAIS RIEN DE MEILLEUR
TU SERAS BALAYEUR

«Un enfant qui travaille aujourd'hui sera demain un adulte sans instruction et sans formation, à jamais pris au piège d'une écrasante pauvreté. Tout doit être mis en œuvre pour briser ce cercle vicieux», déclare le Bureau International du Travail (BIT).

1. Le mot enfant nous vient du latin "infans" qui signifie : "celui qui ne parle pas." On voit dans cette origine du mot une idée bien particulière de l'enfant: « soit sage et tais toi ! »

2. La situation des enfants était difficile avant la révolution française :

- ✓ On voit dans cette origine du mot une idée bien particulière de l'enfant : "soit sage et tais toi ! » L'enfant n'a pas droit à la parole, pas de liberté d'expression, de penser.
- ✓ Les pères gaulois, avaient droit de vie et de mort sur les enfants.
- ✓ Les lois romaines autorisaient les hommes à accepter ou refuser un enfant à sa naissance.

3. Les grandes avancées (progrès) du droit des enfants depuis la révolution de 1789 sont :

- ✓ les philosophes du XVIIIe siècle qui fondèrent l'éducation actuelle.
- ✓ La Révolution française avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC le 26 août 1789) laisse une trace indélébile (ineffaçable).
- ✓ Les relations parents/enfants changent et la mère y prend toute sa place.
- ✓ En 1793 l'enseignement primaire devient obligatoire et gratuit. (Il faudra attendre 1882 pour que ce droit soit définitivement acquis (Lois Ferry).
- ✓ La convention internationale des droits de l'enfant voit le jour le 20 novembre 1989 !

Un enfant : tout être humain âgé de moins de dix-huit ans (*article premier*).

2) L'éducation dans le monde

- a. La Convention Internationale des Droits de l'enfant (**CIDE**) est adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989. Elle est l'équivalent d'une loi et engage tous les pays signataires.
- b. La France l'a placée en introduction de sa constitution. Elle dit que l'enfant qui doit tout à la fois être protégé, bénéficiaire de aides spéciales et être considéré comme acteur de sa propre vie.
- c. L'article 28 reconnaît le droit à l'éducation. Ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous. C'est essentiel afin que riches et pauvres, filles comme garçons, que les parents soient d'accord ou pas. Ils sont obligés de scolariser les enfants.
- d. Les libertés violées (pas respectées) que dénoncent ces trois images : le droit à l'instruction pour le dessin de gauche.
- e. L'affiche de droite parle de l'absence de la liberté d'expression pour l'enfant puisque sa bouche est cadenassée. A noter que la clef est donnée par la CIDE.
- f. A la veille de l'an 2000, 250 millions d'enfants de 5 à 14 ans travaillaient dans le monde, malgré la CIDE.
- g. L'affiche centrale annonce la baisse du nombre d'enfants qui travaillent d'un tiers mais il demeure encore 168 millions d'enfants qui ne peuvent être scolarisés puisqu'ils travaillent.

Un enfant : tout être humain âgé de moins de dix-huit ans (*article premier*).

Convention Internationale sur les Droits de l'enfant », 1989



La Convention Internationale des Droits de l'enfant (**CIDE**) est adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989. Elle est l'équivalent d'une loi et engage tous les pays signataires. La France l'a placée en introduction de sa constitution. Elle dit que l'enfant qui doit tout à la fois être protégé, bénéficiaire de aides spéciales et être considéré comme acteur de sa propre vie. L'article 28 reconnaît le droit à l'éducation. Ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous. C'est essentiel afin que riches et pauvres, filles comme garçon, que les parents soient d'accord ou pas. Ils sont obligés de scolariser les enfants,

Article 28 : « Les états participants reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, [...] ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous, [...]. Ils encouragent l'organisation sous différentes formes d'enseignement secondaire, tant général que professionnel, les rendent ouvertes et accessibles à tout enfant ».

Article 31 : « L'enfant a droit au repos et aux loisirs. Il a le droit de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique ».

LES DROITS DE L'ENFANT

Tous les enfants ont les mêmes droits, inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant.



Tu as le droit d'être toi



Tu as le droit d'apprendre



Tu as le droit de grandir en bonne santé



Tous les enfants sont égaux



On ne doit pas te faire de mal !



Tu as le droit d'être protégé de la guerre



Tu as le droit de t'amuser



Tu as le droit de dire ce que tu penses



Tu as le droit d'être entouré d'une famille



Tu as le droit à une justice adaptée à ton âge



Tu as le droit d'être informé

UNICEF France, 10 rue de Valenciennes, 75013 Paris. Tél. 01 47 00 10 10. www.unicef.fr



www.myUNICEF.fr



Les droits de l'enfant dans le monde

Depuis le 20 novembre 1989, l'Organisation des Nations Unies (ONU) reconnaît officiellement des droits aux 2 milliards d'enfants qui peuplent aujourd'hui la planète. Les États-Unis et la Somalie (Afrique) sont les 2 pays qui n'ont pas encore **ratifié** la Convention des droits de l'enfant.

Droit à la protection

Les gouvernements doivent protéger les enfants contre :

- les mauvais traitements ;
- la prostitution ;
- la drogue ;
- l'exploitation au travail ;
- l'enlèvement et le fait d'être vendu comme un esclave ;
- la séparation des enfants de leur famille en cas de guerre.



Droit à l'éducation

- L'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit.

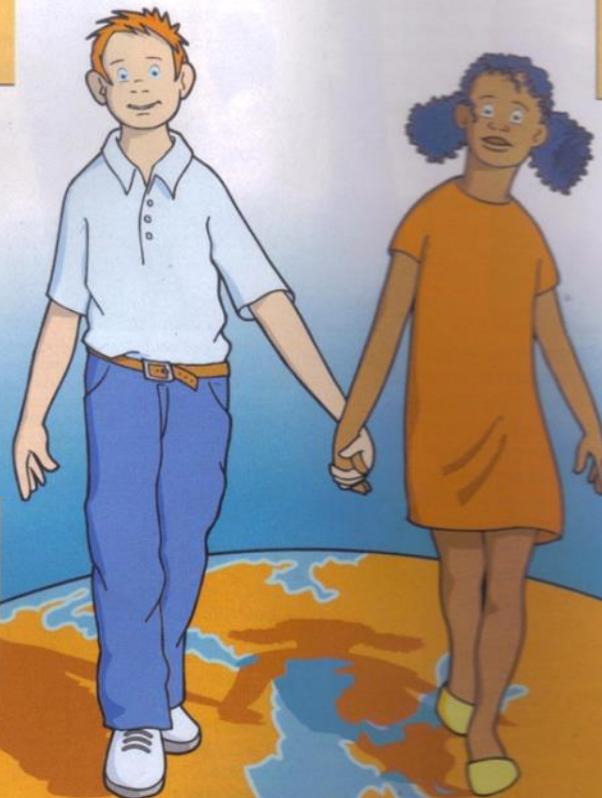


Droit à l'égalité

- Les enfants, quels que soient leur couleur, leur sexe et leur origine, doivent être traités de la même façon.

Droit à être nourri et soigné

- Si des parents ne peuvent pas s'occuper d'un enfant, le gouvernement doit s'en charger.
- Les enfants handicapés ont le droit de recevoir une éducation et des soins spéciaux.



Droit à la paix

- Aucun enfant de moins de 15 ans ne peut être soldat.
- Tous les enfants vivant dans des zones de guerre doivent être protégés.

Droit à une justice pour enfant

- Un enfant ne peut être condamné à une peine de prison à vie ou à la peine de mort.
- Il doit être séparé des adultes en prison.
- Il a le droit d'avoir un avocat.

Droit à la liberté d'expression

- Un enfant a le droit d'exprimer son opinion. Un juge doit prendre en compte l'avis d'un enfant quand une décision le concerne.

Ratifier :

confirmer qu'un accord est accepté en le signant une 2nde fois.

Prostitution :

fait d'avoir des rapports sexuels contre une somme d'argent.

Droit de jouer

- Un enfant a le droit de jouer, de participer à des activités culturelles et artistiques.

ART PRESSE

I] L'éducation un droit pour tous :
A] Dans le monde : de nombreuses inégalités.

1) L'éducation, un droit inégalement reconnu...

1. 168 millions d'enfants travaillent dans le monde (1 enfants sur 10).
2. Ils ont entre 5 et 14 ans pour la plupart.
3. La région du monde la plus touchée par le travail des enfants est l'Asie et le Pacifique.
4. La région qui n'est pas touchée par ce phénomène est l'Europe ou l'Amérique du Nord c'est-à-dire les pays développés du Nord de la ligne de fracture.
5. Le pays particulièrement concerné par le travail des enfants est l'Inde.
6. Les enfants de la vidéo trient les déchets, ce sont des chiffonniers.
7. Le fait que l'Inde retire ce métier de la liste des professions les plus dangereuses est difficile à comprendre car cette activité est très pénible, mal payée, les objets peuvent être coupant, les odeurs sont nocives pour la santé...
8. Paarvati, la petite fille, débute sa journée à 5h alors qu'un enfant de pays développé se lève vers 7h pour aller à l'école et construire son avenir. L'écart est énorme, Paarvati n'a pas d'avenir, elle poursuivra jusqu'à sa mort ce travail, car elle ne sera jamais scolarisée, son père n'en a pas les moyens.
9. Elle aimerait aller à l'école, pour apprendre et plus tard obtenir un travail rémunéré dignement.
10. Cette famille ne gagne que 7 dollars par jour et ils sont 5, donc leur problème principal est la pauvreté;
11. le fait d'autoriser le travail des enfants de moins de 14 ans après l'école ou pendant les vacances est un recul ou un échec de la CIDE car il est précisé dans ce texte que les enfants doivent pouvoir s'amuser, être nourri correctement dans une famille aimante, protégé des abus. Le fait de travailler avant 14 ans est une amputation (couper, retirer) de leur enfance.
12. L'école primaire est essentielle pour l'OIT car on y apprend les bases lire, écrire et compter. Ainsi, l'enfant peut réfléchir par lui-même, il est plus difficile à manipuler.

A l'aide des diapos 6 et 7, complète le tableau qui suit

« Activités exercés » par les enfants	Dangers et difficultés de ces travaux
Fabrication de jouets	Empoisonnement et maladie de la peau
Tissage de tapis	Maladies respiratoires et yeux fatigués
Travaux dans les ateliers textile	Blessures, problème d'audition et de vue
Prostitution	Contaminés par les maladies comme le SIDA, drogue et traumatismes.
Travaux domestiques	Santé fragile car trop de travail + maltraitance
Travaux des champs	Blessure et risques de handicap
Travaux de construction	Déformation colonne vertébrale, risque de chute et de handicap
Mine	Fractures et maladies respiratoires
Plongée en eaux profondes	Risque de mort, de maladies cardiaques ou de noyade
Soldats	Traumatismes physiques et moraux

- a) Les thèmes de ces cartes sont : le travail des enfants dans le monde, la malnutrition et l'analphabétisme.
- b) Le continent où l'analphabétisme et le travail des enfants sont le plus important est l'Afrique et notamment l'Afrique subsaharienne.
- c) Les régions où la malnutrition est la plus présente sont l'Afrique, l'Asie du Sud et l'Amérique latine.
- d) Le niveau de richesse de ces régions est faible à moyen, ce sont surtout des pays au sud de la ligne de fracture économique et sociale, des pays émergents, des PED et des PMA.



3) Des clivages (des écarts, divisions)

Ces documents confirment que l'éducation reste une difficulté pour l'essentiel des pays du Sud de la ligne de fracture économique et sociale : « environ 20% de la population mondiale de plus de 15 ans est aujourd'hui analphabète (98 % sont des habitants des pays du sud) ».

L'éducation malgré la CIDE reste un droit inégalement appliqué dans le monde. En effet, 168 millions d'enfants de 5 à 14 ans travaillent, ils seront sans doute analphabètes à l'âge adulte, leur avenir est en danger. 1 enfant sur 5 (20%) dans le monde n'a pas accès à l'école primaire.

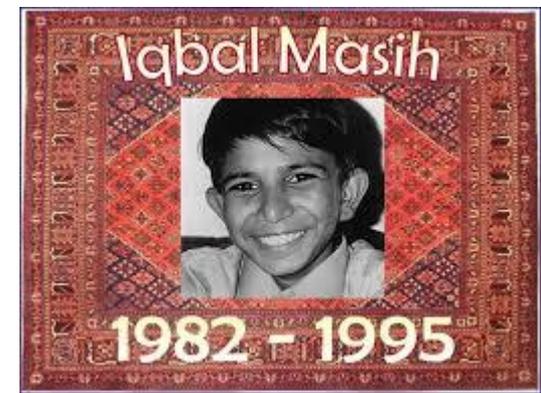


Tiré site Jurisanimation

4) La journée de Woineshet, jeune fille éthiopienne.

- a) Woineshet a 14 ans au début du texte. Elle vit en Ethiopie, ce pays est situé dans la corne de l'Afrique (région de l'Afrique Subsaharienne), au Sud de la ligne de fracture, c'est un des pays les plus pauvres du monde avec un IDH de 0,46.
- b) Tôt le matin, vers 6h, elle part chercher de l'eau (3 fois par jour, matin, midi et soir à 1km). Puis, elle ramasse du bois, indispensable à la cuisson des aliments. Mais, il se fait rare, il faut parfois parcourir plusieurs kilomètres. 2h par jour en fin de matinée, elle va à l'école. De retour, il faut cueillir les fruits de la ferme et se rendre au marché pour les vendre ou les échanger contre de la farine. Une fois à la maison, elle aide sa mère aux tâches ménagères et s'occupe de ses frères et sœurs. Le soir, quand la nuit tombe, c'est l'heure de faire les devoirs pour le lendemain.
- c) Elle va 2 heures par jour à l'école.
- d) Cette école a une particularité : elle a une classe unique où sont regroupés tous les enfants du village.
- e) Elle apprend, à lire, écrire et compter mais aussi à surveiller l'alimentation et la santé. Ainsi, elle pourra participer aux progrès de l'hygiène et faire baisser la mortalité notamment infantile, tout comme les cas de SIDA.
- f) Ces nombreux travaux entraînent un retard dans les apprentissages de Woineshet et c'est un risque pour son avenir. Mais elle est tout de même scolarisée donc elle sera plus difficile à manipuler et pourra penser par elle-même.
- g) La phrase soulignée « elle a pu échapper à un mariage forcée » rappelle que de nombreuses jeunes filles sont mariées de force, très jeunes par leur famille malgré la loi qui l'interdit.
- h) Elle a pu réaliser son rêve en devenant sage femme, elle aide les femmes à accoucher et leur apprend à s'occuper correctement de leurs bébés. Elle fait donc reculer la mortalité. Mais malheureusement, elle est une des rares jeunes femmes à avoir pu étudier, travailler et enfin se marier selon son choix.

5) Iqbal Masih : l'enfant esclave (1983-1995)



- a. Iqbal est un jeune pakistanais né en 1983. A l'âge de 4 ans, ses parents l'ont vendu à une usine de tapis pour éponger une dette familiale. Pendant 6 ans, il va tisser des tapis, jusqu'en 1993, où la BLLF le rachète et le libère. Débute alors une seconde vie, faite de témoignage dans le monde entier, pour dénoncer cette forme d'esclavage, jusqu'à son assassinat en 1995.
- b. Il a dû travailler car ses parents l'ont vendu pour éponger des dettes familiales, contractées lors du mariage de leur fils aîné.
- c. Dans cette usine, il noue douze heures par jour et pendant 6 ans de précieux tapis revendus à prix d'or en Occident.
- d. Il s'en sort grâce à Eshan Khan, président de la ligue contre le travail des enfants (BLLF). Iqbal devient alors le symbole de cette jeunesse martyrisée. Il parcourt son pays et le reste du monde afin d'alerter l'opinion internationale.
- e. Il a été tué car il dénonçait la mafia des tapis qui emploie 8 millions d'enfants. De ce fait, il gênait leur trafic, c'est pour cela qu'ils l'ont assassiné.
- f. Cette phrase nous explique que la police et la commission des droits de l'homme du Pakistan sont corrompus, achetés par la mafia des tapis.

6) La scolarisation des filles : un objectif

- ✓ Il y a 891 millions d'analphabètes dans le monde (776 millions d'adultes et 115 millions d'enfants),
- ✓ 56% des presque 900 millions d'analphabètes sont des femmes.
- ✓ Les analphabètes sont très nombreux en Afrique. Cela s'explique, ce continent regroupe pour l'essentiel des PED et des PMA qui bien qu'ayant signé la CIDE ne peuvent construire les écoles pour éduquer les enfants, toujours plus nombreux (accroissement naturel largement positif).

Les causes économiques	Les causes culturelles	Les causes sociales
Pauvreté : leur famille les oblige à travailler Les filles peuvent par exemple être réduites en esclavage pour payer les dettes d'un parent	Le poids de la tradition est aussi un frein majeur à la scolarisation des fillettes	Les conflits armés contribuent à restreindre (limiter) le droit des filles à l'éducation Les mariages précoces

- ✓ Non, cette situation ne peut se passer en France car l'école est obligatoire, gratuite jusqu'à 16 ans pour les filles et les garçons quelque soit leur niveau de richesse ou leur origine

La dernière phrase du texte que tu viens de lire, peut être illustrée par le texte qui suit.
C'est une histoire vraie qui s'est passée en 2008 au Yémen.
Lis attentivement ce texte.

L'Histoire d'une petite fille de 8 ans yéménite : Noyoud

- ✓ «Selon une étude datant de 2006, **52,1 % des filles yéménites sont mariées avant leur majorité**, contre 6,7 % des garçons. Si la moyenne d'âge des mariés est en augmentation (**14,7 ans pour les filles ; 21,5 pour les garçons**), les filles continuent d'être mariées dès 8 ans dans certaines régions, très pauvres et rurales. Dans ce pays parmi les plus misérables du monde, (sur les 33 pays les plus pauvres de la planète, le Yémen est **31eme**) le taux d'analphabétisme chez les filles
- ✓ Les difficultés de ce pays sont la pauvreté, Le poids des traditions et de la religion qui empêche toute évolution de la société, l'analphabétisme, les mariages précoces,...
- ✓ Noyoud est une petite fille de 8 ans yéménite. Son père a décidé de la marier de force à un homme de 30 ans. Après plusieurs semaines d'horreur, elle réussit à s'enfuir et se réfugie au tribunal où pour la 1ere fois, on va juger le père et le mari. Aujourd'hui, elle a pu retourner à l'école, son rêve s'est réalisé.
- ✓ Les causes sont surtout les traditions des mariages précoces qui permettent aux pères de se retirer un fardeau (un poids, une bouche à nourrir) dans ce Yémen très pauvre. Enfin, c'est aussi le fait qu'une femme n'a pas besoin (d'après eux) d'être instruite pour devenir une bonne épouse et mère.



B] En France de nombreux exclus

1) Des lois importantes...

Ces dates sont un progrès dans la situation des enfants puisque que ce soit dans le travail, où les enfants descendaient dans les mines où travaillaient en usines au 19^{ème} siècle ou dans le domaine de l'éducation où les écoles de filles étaient rares. Ces lois ont permis de protéger les enfants travailleurs, de retarder l'âge d'entrer à la mine, à l'usine, d'instruire gratuitement et obligatoirement, filles et garçons d'abord jusqu'à 13 ans, puis 14 ans pour finir aujourd'hui à 16 ans. Enfin, en 1989, la CIDE donne des droits à tous les enfants du monde.

2)...mais incomplète

- a. 3,1 millions de personnes vivant en France sont en situation d'illettrisme, soit 7% de la population française.
- b. C'est un obstacle pour trouver un emploi mais aussi pour progresser dans une profession, remplir des papiers, lire le courrier...Etre autonome et indépendant.
- c. Cindy souffre d'illétrisme ou elle est illettrée.
- d. Cindy ne sait plus ni lire ni écrire car elle avait du mal à se concentrer, à apprendre. Elle avait de mauvais résultats et donc elle n'aimait pas l'école. En outre, elle était souvent malade et donc absente. Elle est sortie de l'école à 16 ans, sans diplôme, ni formation. Elle lisait avec beaucoup de difficulté et elle n'écrivait presque pas. Le peu qu'elle savait, a été perdu.
- e. Les difficultés quotidiennes rencontrées par Cindy sont de remplir des dossiers pour trouver un emploi, des moqueries, ...

II] La laïcité : l'égalité devant l'éducation :

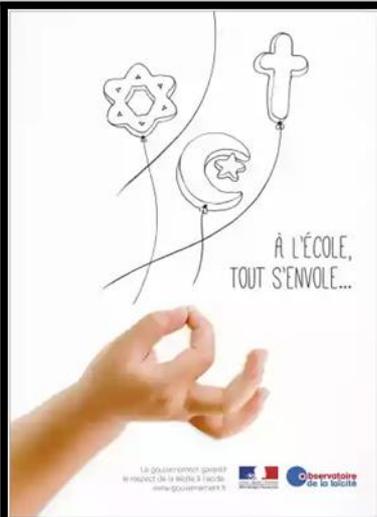
A] Des lois :

Doc. 1

- Le fait de ne pas être « inquieté pour ses opinions, même religieuses » est important car cela nous permet d'être libre de penser, de nous exprimer.
- La limite à cette loi est le respect de la Loi et ne pas troubler l'ordre public. « Ma liberté s'arrête où commence celle des autres ».

Docs 2 et 3

- L'enseignement au centre des propositions de Jules Ferry est l'enseignement moral et civique.
- L'enseignement religieux est confié aux familles et aux différentes Eglises le jeudi, jour de repos de l'époque.
- Cette situation se définit par le terme de LAÏCITE : depuis 1905, en France, loi de séparation des Eglises et de l'Etat. Ce dernier est neutre en matière de religion donnant à chaque citoyen la liberté de conscience, de croire ou ne pas croire...



Les droits des enfants dans le monde



B] La religion : une affaire privée :

1) L'école : un lieu d'intégration

a. L'école doit être gratuite afin que riche comme pauvre tous les enfants puissent y aller (quelque soit leur niveau économique). Elle doit être obligatoire afin que filles comme garçons et quelque soit l'intérêt ou la volonté des parents, tous les enfants puissent y accéder. Enfin, elle doit être laïque afin que sans discrimination de religion, d'origine, de couleur, tous les enfants y soient accueillis de la même façon en leur donnant des chances identiques pour l'avenir.

b. Ces phrases peuvent justifier mon choix : « L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque est un devoir national ». Ce droit à l'instruction a fait de l'école le principal lieu d'intégration des immigrés à la communauté nationale ».

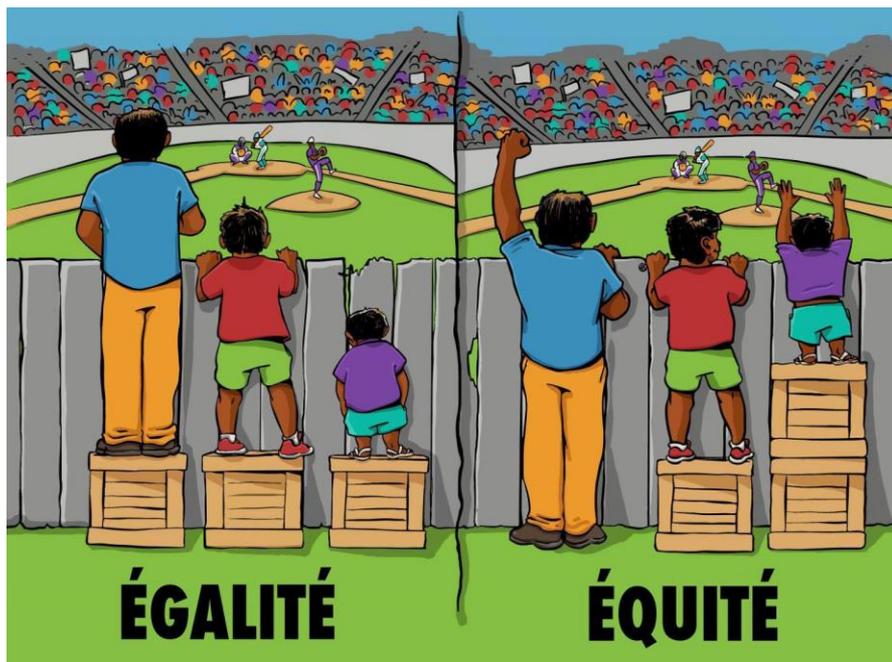
a. Les signes religieux ostentatoires sont interdits dans les établissements scolaires car se sont des marques de prosélytisme, des signes ostentatoires d'un attachement religieux, interdits en ces lieux laïques.

b. Selon les docs. 1 et 2, le rôle principal de l'école est l'intégration de tout enfant sans discrimination de religion, d'origine, de handicap...

c. La circulaire du doc. 3 affirme le principe de la laïcité, la neutralité de l'école en matière de religion.

C] Une intégration en progression mais encore des discriminations

1. Les personnes concernées par cette loi sont « toute personne handicapée ».
2. Cette loi accorde l'égalité devant l'éducation à tous les enfants, handicapés ou non.
3. La proportion de jeunes handicapés fréquentant l'éducation nationale ne cesse de croître, 1999/2000 : 1 sur 2 alors qu'en 2005/2006 : 2 sur 3. Je peux en déduire que la loi est mieux appliquée mais il reste du chemin à accomplir pour que tous les enfants ayant un handicap puissent être scolarisés.
4. Cette loi est efficace mais elle ne fait pas de miracle. Il faut changer les regards, les mentalités pour que nous vivions tous ensemble sans discrimination.



- ✓ Ce chef d'établissement annonce à ces élèves l'arrivée d'un nouveau camarade handicapé.
- ✓ Une discrimination : est l'action de rejeter une personne du fait de sa ou ses différences, dans le but de l'humilier, de l'isoler.
- ✓ Dans cette BD, il s'agit d'une forme de discrimination car l'établissement n'est pas équipé pour accueillir des personnes en fauteuil alors que la loi l'y oblige.

CONCLUSION

1. La scolarisation avant les lois Ferry de 1882 était réservée aux garçons dont les familles pouvaient payer la scolarité. « Avant que Jules Ferry ne la rende obligatoire, laïque et gratuite (vers 1880), seuls les petits Français de familles riches apprenaient à lire, écrire et compter ».
 2. L'école rend libre en France car « un homme instruit en vaut deux: celui qui sait lire peut s'informer, comparer, discuter et choisir en connaissance de cause. Il sera toujours plus libre que celui qui ne sait pas le faire ».
-
1. Malheureusement l'article 28 de la CIDE, n'est pas appliqué partout dans le monde. 250 millions d'enfants de 5 à 14 ans travaillent au lieu de s'instruire. D'autres sont des enfants soldats, d'autres encore sont vendus pour des trafics sexuels...Où est la liberté ?
 2. La société Nike n'a pas d'usine et sous traite sa production à celui qui sera le moins cher sans regarder les conditions de travail et qui fabriquent (les enfants).
 3. Nike n'a qu'un but le bénéfice.
 4. Les conséquences de ce système sont que des enfants travaillant n'iront pas à l'école et donc ne pourront pas espérer un avenir meilleur.
 5. Contre cette attitude, nous pouvons boycotter, refuser d'acheter des vêtements ou des objets fabriqués par des personnes qui n'ont pas les mêmes valeurs que nous.
-
6. L'éducation n'est pas un droit reconnu pour tous. En effet, au nord, dans les pays développés, l'école est gratuite et obligatoire, souvent même laïque, permettant d'instruire filles et garçons sans discrimination. L'école est un lieu d'éducation et d'intégration qui apprend à vivre ensemble dans le respect et la tolérance. Mais, cela n'est pas le cas partout. Il y aurait 400 millions d'enfants travailleurs dans le monde. Ils vivent dans les pays du Sud, PED et surtout PMA, souffrant de pauvreté, de retard au développement, de malnutrition, de guerre et d'analphabétisme. L'Afrique est le continent le plus frappé par ces fléaux. Les enfants et plus particulièrement les filles sont les premières victimes.

Lexique :

Afrique subsaharienne : ensemble des pays d'Afrique qui se situent au Sud du Sahara.

Alphabétisation : enseignement de la lecture et de l'écriture.

Analphabète : personne qui ne sait ni lire ni écrire.

Analphabétisme : fait de ne savoir ni lire ni écrire.

clivages : écarts, divisions.

Convention : un texte approuvé et signé par plusieurs Etats sur un problème précis.

Droit à l'éducation : ensemble des droits qui permettent à toute personne de pouvoir s'instruire (par ex : droit d'aller à l'école, gratuité de l'enseignement).

Droits civils : droits accordés à chacun par la loi (liberté de penser, de s'exprimer, d'avoir une religion...).

Droit du travail : ensemble des lois qui énoncent les droits et les obligations des salariés et des employeurs.

Droits politiques : droit de voter et d'être éligible.

Identité : ensemble des caractères qui distinguent un individu d'un autre (nom, prénom, date de naissance...).

Malnutrition : Mauvais état nutritionnel dû à une alimentation déséquilibrée ou mal adaptée à un individu ou à une population.

Maltraitance : brutalités volontaires, absences de soins, abandon affectif, abus sexuels.

Mineur : jeune de moins de 18 ans, sous autorité de ses parents qui doivent le protéger et l'éduquer.

ONG (Organisation Non Gouvernementale) : organisation financée essentiellement par des dons privés. **Solidarité** : fait de porter assistance à des personnes en difficulté tout en respectant leur dignité.

UNICEF : institution de l'ONU consacré à la protection de l'enfance.